



Orateur : S.E.M Eloi Laourou, Ambassadeur  
Représentant Permanent Adjoint

24<sup>ème</sup> Session DU GROUPE DE TRAVAIL de  
L'Examen Périodique Universel

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL RELATIF A L'EXAMEN PERIODIQUE

UNIVERSEL

Du NIGER.

(Genève le 18 Janvier 2016)

-----@-----  
DECLARATION DU BENIN

-----@-----

**Monsieur le Président,**

La délégation du Bénin souhaite la bienvenue à la délégation du Niger.

Elle salue les mesures et initiatives importantes prises par le Niger dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue de son précédent passage à l'Examen Périodique Universel.

Elle apprécie, entre autres initiatives, particulièrement :

- l'adoption de plusieurs textes de lois couvrant différents domaines de la vie politique, de la gouvernance économique et sociale, et des libertés individuelles, y compris la promotion du genre, la protection des enfants, et l'administration de la justice.
- la ratification d'instruments internationaux en matière de droits de l'homme ;
- l'adoption de diverses initiatives et mesures contribuant à assurer la jouissance effective des droits économiques, sociaux et culturels, notamment en matière d'éducation, d'alimentation et de santé.

En saluant ces efforts, la délégation du Bénin exhorte le Niger à :

- abolir la peine de mort ; et
- ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Enfin, elle exhorte la Communauté internationale à soutenir les efforts déployés par le Niger en matière de promotion et protection des droits de l'homme, et de développement économique et social.

**Je vous remercie**